

En tant que Coordination Syndicale Départementale de l'Ardèche, (CGT des territoriaux), nous sommes présents aujourd'hui à Joyeuse, d'abord par solidarité avec notre camarade bafoué, et en soutien total aux agents de la commune qui ont décidé, avec leur syndicat, d'agir, en toute légitimité, pour dénoncer l'inacceptable, et revendiquer ce qui est juste pour eux-mêmes et pour le service public qu'ils assurent par leur travail.

Nous sommes d'autant plus concernés par ce qui se passe dans la collectivité de Joyeuse, que nous constatons, de la part d'un nombre grandissant d'autorités territoriales, des comportements indignes, irrespectueux, maltraitants, lourds de conséquences envers les agents.

Le statut de la Fonction publique porte les droits et obligations que tout agent se doit de respecter.

Les élus au suffrage universel ont, pour leur part, un pouvoir de décision sur la gestion du bien public commun, mais ils n'ont en aucun cas celui d'en abuser pour violer les droits des agents, et encore moins de leur faire subir toute forme de pression quelle qu'elle soit.

Nous sommes plus que jamais déterminés à faire barrage à ces agissements, en les dénonçant, et nous n'hésiterons pas à saisir toutes les instances et autorités concernées comme la loi nous le permet, dans l'intérêt du service public et des agents qui le servent.